

Les commerces de proximité régressent, les services de remplacement aussi

Solange RATTIN

SCEES - Bureau de l'information statistique

Cet article est également publié dans un numéro de la revue Synthèses, de l'INSEE, consacré aux résultats de l'Inventaire communal 1998

Le nombre de commerces de proximité a fortement chuté entre 1979 et 1998, face à la concurrence des supermarchés et hypermarchés. En 1998, près de vingt mille communes n'en possèdent aucun. Mais la majorité dispose néanmoins des produits correspondants, grâce à l'existence d'un ou plusieurs services de remplacement. La desserte en pain est la mieux assurée, suivie de celle en produits surgelés. La fourniture de viande est moins courante, et moins encore celle de produits d'épicerie. Toutefois, le service de remplacement se raréfie aussi, surtout dans les communes qui n'ont jamais eu de commerce ou qui ont perdu les leurs depuis longtemps. Le commerce itinérant arrive en tête pour pallier l'absence de commerces, mais des magasins multiservices, assurant aussi bien le rôle d'épicerie que de dépôt de pain, existent dans bon nombre de communes de plus de cinq cents habitants. En 1998, la majorité des utilisateurs sont satisfaits des services de remplacement mis à leur disposition, surtout dans l'espace à dominante rurale, où les commerces sont en général plus éloignés.

Près de vingt mille communes, soit une sur deux, ne possèdent aucun commerce de grande proximité en 1998. Trois sur cinq n'ont pas d'épicerie ni de boulangerie et près de trois sur quatre n'ont pas de boucherie. Le commerce de produits surgelés, plus récent, est absent dans 90 % des cas, excepté dans les pôles urbains.

De moins en moins d'épiceries

Le nombre de commerces de proximité a fortement chuté entre 1979 et 1998, face à la concurrence des supermarchés d'une part, à la diminution du nombre de consommateurs dans les petites communes rurales d'autre part. Si la majorité des communes n'avaient aucun commerce en 1979, nombre de commerçants

ont déserté les communes les moins équipées pendant ces dix-neuf années (encadré p. 4).

Le recul est particulièrement marqué pour l'épicerie qui, en 1979, arrivait en tête des commerces de proximité, avec près de 60 % des communes équipées, contre seulement 35 % aujourd'hui. Près de 40 % des communes sans épicerie en 1998 l'ont perdue depuis 1979, le rythme de disparition s'accélégrant au fil des ans. La boucherie, moins présente en 1979, régresse moins vite. La boulangerie résiste le mieux, bien que les pertes s'accroissent aussi : parmi les communes sans boulangerie en 1998, 5 % l'ont perdue entre 1980 et 1988, et 6 % entre 1988 et 1998.

Les plus petites communes, de moins de cent habitants, très exceptionnellement équipées en 1979, n'ont pas pu perdre beaucoup de commerces. En revanche, celles dont la

Le quatrième Inventaire communal en 1998

En 1970, le SCEES a réalisé la première enquête communale exhaustive, à l'occasion de la phase préparatoire du recensement général de l'agriculture. L'objectif poursuivi était double : d'une part, compléter l'inventaire des données issues du recensement de l'agriculture par des informations caractérisant l'environnement, d'autre part fournir des éléments nécessaires aux études d'aménagement rural.

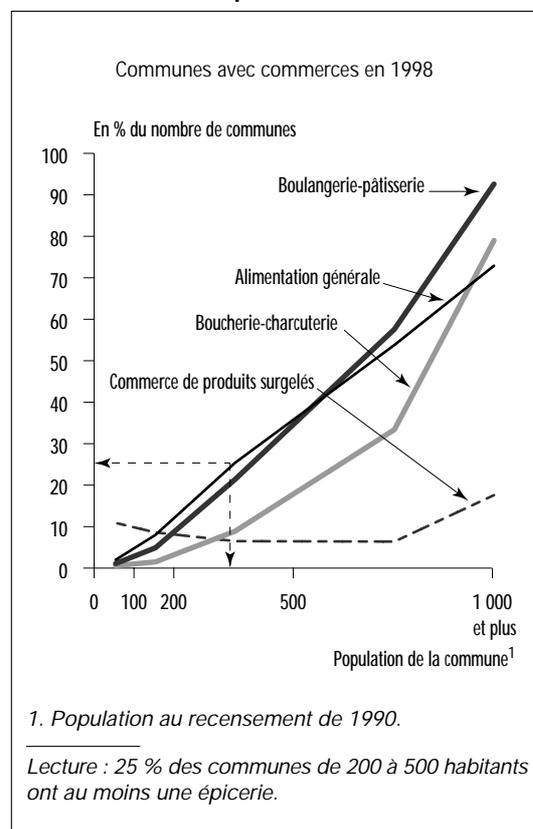
En 1979, l'INSEE a réalisé le second Inventaire communal complet, puis conjointement, le SCEES et l'INSEE ont effectué les suivants en 1988 et en 1998. L'Inventaire communal de 1998 propose un bilan du cadre de la vie locale, en repérant les commerces, les services et les équipements à la disposition des populations dans les 36 692 communes françaises. Certains commerces et services sont dits de « grande proximité » ; ce sont les suivants : plâtrier-peintre, boulangerie-pâtis-

serie, électricien, station service, poste, boucherie-charcuterie, infirmier, médecin généraliste, coiffeur et pharmacie.

Deux questionnaires ont été mis en place. Le premier est particulièrement adapté aux petites communes. Le second, « urbain », est tronqué de toutes les parties concernant les services et les commerces, la santé et l'enseignement. Il a été adressé aux communes appartenant à des unités urbaines de plus de dix mille habitants (dont 960 communes comptant elles-mêmes moins de dix mille habitants). Les 168 communes de plus de trente mille habitants n'ont pas été enquêtées : les équipements les plus courants se sont vus affecter un effectif maximum, et la présence des plus rares a été renseignée à partir des fichiers administratifs disponibles. Les données recueillies ont été retournées aux maires de toutes les communes, pour validation.

population était comprise entre cent et deux cents habitants disposaient surtout d'épiceries et en ont perdu un grand nombre. La

Graphique 1
Les plus petites communes n'ont pas de commerce de proximité en 1998



Source : INSEE, SCEES - Inventaire communal 1998

régression des équipements, quels qu'ils soient, est la plus prononcée dans les communes de deux cents à mille habitants. Ainsi, un quart des communes de deux à cinq cents habitants sans épicerie en 1998 l'ont perdue entre 1979 et 1988, et près de la moitié des communes de cinq cents à mille habitants l'ont perdue au cours de la décennie suivante. À partir de mille habitants, la boulangerie se maintient relativement, tandis que l'épicerie et la boucherie sont toujours en repli.

En 1998, les seuils d'apparition des commerces sont plus élevés qu'en 1979. Ils se situent aux alentours de deux cents habitants pour la boulangerie et l'épicerie, cinq cents habitants pour la boucherie et mille habitants pour les produits surgelés (graphique 1). Les communes sans commerce de proximité étant moins peuplées que les autres, elles représentent une part relativement faible de la population totale. Toutefois, le nombre de Français vivant dans des communes sans épicerie a plus que triplé entre 1979 et 1998. Plus d'un sur cinq vit dans une commune dépourvue de ce service en 1998. Le nombre de personnes habitant une commune sans boucherie est sensiblement égal, mais il a moins augmenté entre 1979 et 1998. La population des communes dépourvues d'une boulangerie, en revanche, reste relativement stable (tableau 1, graphique 2).

Le recul des commerces de grande proximité affecte tous les départements français. Les

régions de l'Ouest sont particulièrement touchées : la Bretagne compte quatre fois plus de communes sans épicerie en 1998 qu'en 1979, et deux fois plus de communes sans boucherie. Durant la même période, le nombre de communes sans boulangerie a augmenté d'un tiers dans le Morbihan, de moitié en Loire-Atlantique. La régression est moins forte dans l'Est et le Sud, surtout pour la boucherie, et des boulangeries sont même apparues au cours des vingt dernières années dans des communes qui en étaient dépourvues. Le nombre de communes sans boulangerie a ainsi régressé de 30 % en dix-neuf ans dans le Var, de 20 % dans les Bouches-du-Rhône (cartes 1).

Les boucheries, et plus encore les épiceries, ont surtout disparu dans les pôles urbains et ruraux, sans doute trop fortement concurrencées par la proximité des supermarchés et hypermarchés. En revanche, des boulangeries sont apparues dans les pôles urbains pour satisfaire une population en croissance, tandis que la diminution de ces commerces est la plus forte dans les communes du rural isolé. Au demeurant, ce sont les communes des

pôles urbains et ruraux qui restent le mieux pourvues. Les communes du rural isolé elles-mêmes sont un peu mieux équipées que celles de la périphérie des pôles ruraux, défavorisées en quelque sorte par la proximité des équipements voisins (encadré).

Les services de remplacement régressent aussi

La grande majorité des communes dépourvues de commerces de proximité dispose néanmoins des produits correspondants grâce à l'existence d'un ou plusieurs services de remplacement : commerce itinérant, marché ou rayon dans un magasin multiservice (encadré p. 7).

La desserte en pain est la mieux assurée : 91 % des communes sans boulangerie en bénéficient. La fourniture de produits surgelés vient au second rang (86 % des communes), devant celle en viande de boucherie ou charcuterie (72 % des communes). La distribution des produits d'alimentation générale est moins répandue : 60 % seulement des communes sans épicerie bénéficient d'un service de remplacement.

Ici encore, il existe relativement peu de différences selon les catégories d'espace, et la grande majorité de la population vivant dans des communes sans commerce est néanmoins desservie. Ainsi, 90 % des habitants des communes sans boulangerie trouvent du pain sur place par l'intermédiaire d'un service de remplacement. Quatre habitants sur cinq disposent de même, dans les communes non équipées, d'une desserte pour les produits

Tableau 1
La disparition des épiceries s'accélère

	Nombre de communes	Population des communes ¹ (millier d'habitants)
Alimentation générale		
Sans commerce en 1979	14 900	3 228
Sans commerce en 1988	18 100	7 357
Sans commerce en 1998	23 600	10 850
dont sans commerce aux trois dates	14 700	4 018
dont disparition du commerce entre 1979 et 1988	3 900	2 129
dont disparition du commerce entre 1988 et 1998	5 000	4 703
Boulangerie-pâtisserie		
Sans commerce en 1979	20 600	5 311
Sans commerce en 1988	21 200	6 297
Sans commerce en 1998	22 500	6 575
dont sans commerce aux trois dates	20 000	5 379
dont disparition du commerce entre 1979 et 1988	1 000	451
dont disparition du commerce entre 1988 et 1998	1 500	745
Boucherie-charcuterie		
Sans commerce en 1979	23 300	6 511
Sans commerce en 1988	24 200	8 188
Sans commerce en 1998	26 800	10 244
dont sans commerce aux trois dates	22 900	6 984
dont disparition du commerce entre 1979 et 1988	1 300	843
dont disparition du commerce entre 1988 et 1998	2 600	2 417

1. Population en 1975 pour l'Inventaire de 1979, en 1990 pour les Inventaires de 1988 et 1998.

Sources : INSEE, SCEES - Inventaires communaux 1979, 1988 et 1998

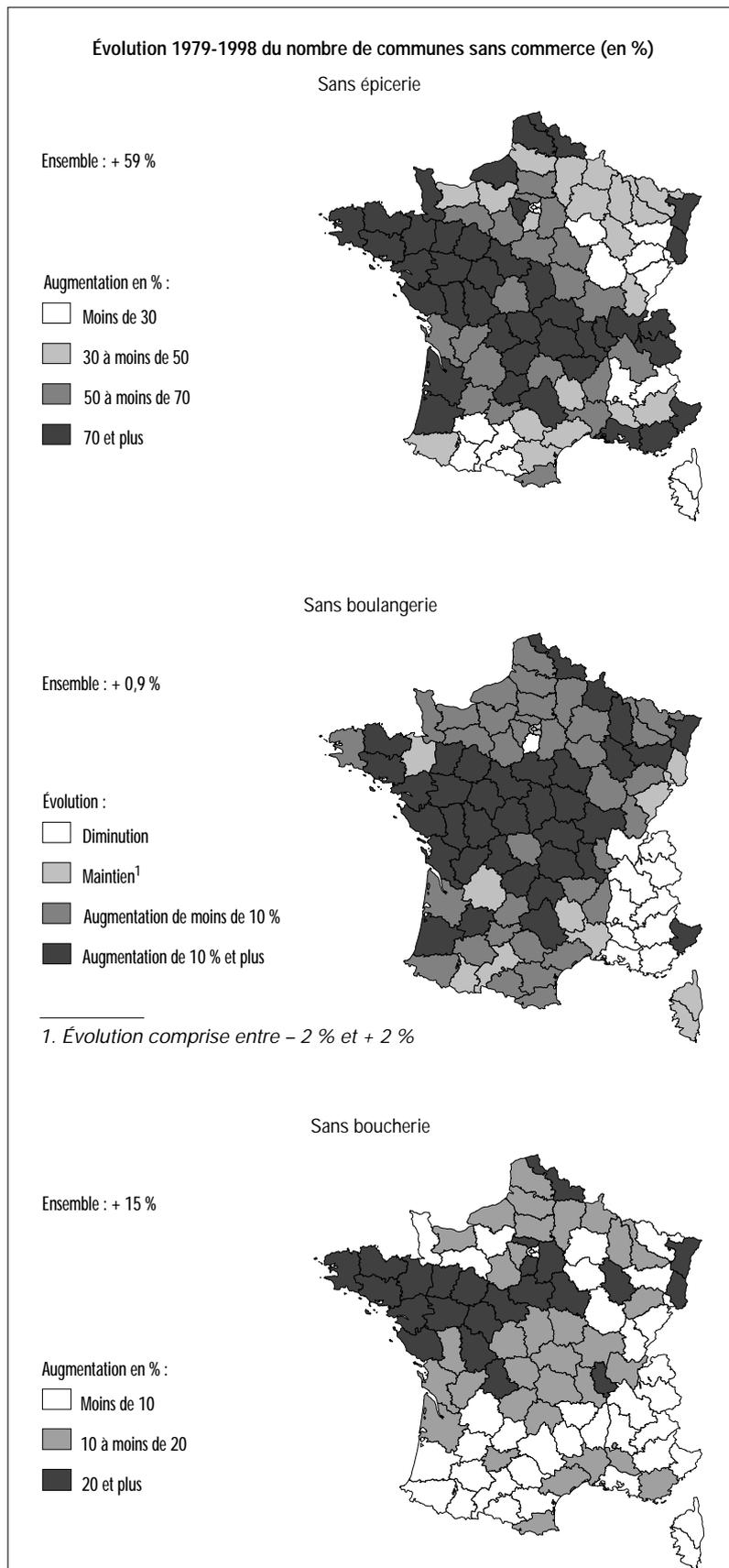
Les catégories d'espace depuis 1996

L'espace à dominante urbaine est formé de l'ensemble des pôles urbains, unités offrant au moins 5 000 emplois, et des communes périurbaines.

L'espace à dominante rurale est formé de l'ensemble des communes rurales et des unités urbaines n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine. Les pôles ruraux offrent un nombre d'emplois (2 000 à 5 000) supérieur au nombre de leurs actifs résidents. 20 % des actifs résidant en zone rurale sous faible influence urbaine travaillent dans des aires urbaines et 20 % des actifs résidant à la périphérie des pôles ruraux travaillent dans ces pôles. Le rural isolé est formé de l'ensemble des communes rurales et des unités urbaines, ni pôle rural, ni sous faible influence urbaine, ni périphérie des pôles ruraux.

Source : INSEE

Cartes 1
**Tous les commerces de proximité
 reculent fortement dans l'Ouest**



Sources : INSEE, SCEES - Inventaires communaux 1979 et 1998

surgelés, trois sur quatre pour la viande et deux sur trois pour l'épicerie (tableau 2).

Le service de remplacement, présent dans la plupart des petites communes, est un peu plus fréquent dans les plus grandes, bien que les écarts soient relativement faibles. Par exemple, 87 % des communes sans boulangerie de moins de cent habitants disposent de pain sur place, alors que c'est le cas de 92 % des communes regroupant cinq cents à mille personnes. En revanche, 81 % seulement des communes de plus de mille habitants disposent de ce service. En effet, sauf en ce qui concerne les produits d'épicerie, les services de remplacement sont un peu moins fréquents dans les plus grandes communes qui sont dépourvues de commerces (ce qui est rarement le cas). La fréquence de la desserte en produits surgelés varie peu avec la taille de la commune : elle est souvent assurée par le fabricant lui-même et non pas par un commerçant local (graphique 3).

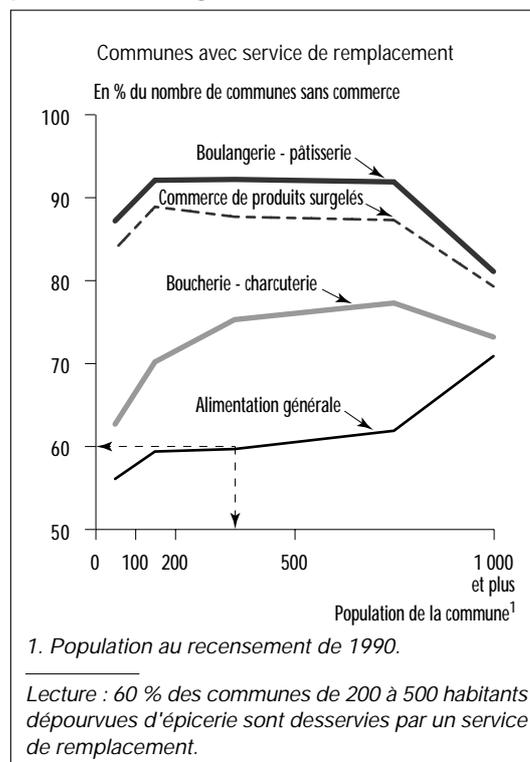
Comme les commerces, les services de remplacement, toutefois, ont eux aussi tendance à se raréfier, et d'autant plus que la perte de l'équipement est ancienne. Ils disparaîtraient en premier dans les communes qui n'ont jamais eu de commerce, puis dans celles qui les ont perdus depuis longtemps, alors qu'un effort semble fait quand cette perte est récente. Seule la desserte en pain fait exception : elle est assurée avec la même fréquence dans les communes qui n'ont jamais eu de boulangerie et dans celles qui l'ont perdue. Pour l'alimentation générale, 67 % des communes ayant perdu leur épicerie entre 1988 et 1998 ont un service de remplacement, contre 62 % de celles qui l'ont perdue entre 1979 et 1988 et 54 % de celles qui n'en ont jamais eu. De même, 80 % des communes ayant perdu leur boucherie disposent d'un service de remplacement, contre 70 % de celles qui n'ont jamais eu ce commerce.

Cette tendance se manifeste quelle que soit la taille de la commune. Ainsi, 65 % des communes de moins de cent habitants ayant perdu leur épicerie entre 1988 et 1998 ont un service de remplacement, contre 60 % de celles qui l'ont perdue entre 1979 et 1988 et 54 % de celles qui n'en ont jamais eu. Pour les communes comptant cinq cents à mille habitants, les trois proportions valent respectivement 67, 57 et 47 %.

En conséquence, la part des communes sans commerce qui sont dotées de services de remplacement a baissé au cours des vingt dernières années. Si le recul est assez faible pour la boulangerie, il est important pour la boucherie et plus encore pour l'épicerie (60 % des communes en 1998, contre 87 % en 1979). La part de la population desservie par un service de remplacement a également chuté : 74 % des habitants des communes non équipées disposent d'une desserte en produits de boucherie en 1998, contre 91 % en 1979 (graphique 4).

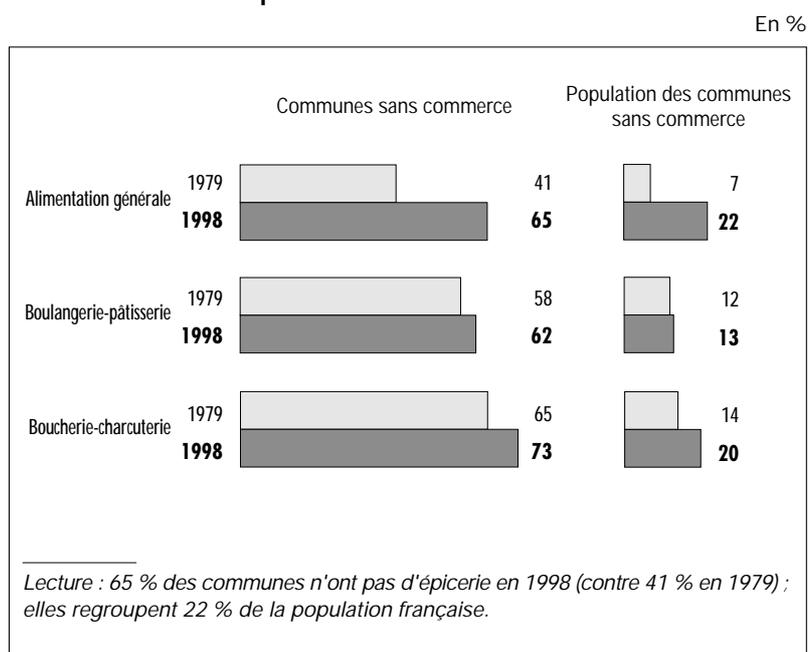
Les communes où le service de remplacement pallie l'absence de commerce sont plus nombreuses en 1998 qu'en 1979 dans les départements de l'Ouest et du Centre, là où le recul des équipements a été le plus marqué. Les deux évolutions ne se compensent pourtant pas, et de plus en plus de communes « abandonnées » n'ont ni commerce ni desserte de remplacement. Dans la Loire-Atlantique par exemple, le nombre de communes sans boulangerie s'est accru de 50 % entre 1979 et 1998, mais celui des communes où un service de remplacement assure la fourniture de pain n'a progressé que de 45 %.

Graphique 3
Un remplacement mieux assuré pour la boulangerie



Source : INSEE, SCEES - Inventaire communal 1998

Graphique 2
De plus en plus de Français vivent dans des communes sans commerce de proximité



Sources : INSEE, SCEES - Inventaires communaux 1979 et 1998

Les services de remplacement

Les services dits de remplacement sont les commerces multiservices et les services à périodicité régulière, comme les marchés et les services itinérants. Les services à périodicité régulière sont ouverts au public tout au long de l'année à des jours déterminés : au moins une fois par semaine pour l'alimentation, et une fois par mois pour les autres services. Les services itinérants offrent leurs services selon les mêmes modalités que les précédents, mais se déplacent dans les communes au cours de leur tournée.

Les services de remplacement retenus concernent le commerce alimentaire : épicerie ou alimentation générale, boulangerie ou boulangerie-pâtisserie, boucherie ou charcuterie, commerce de produits surgelés (en 1998 seulement).

En 1998, les services de remplacement ont fait l'objet d'un questionnaire spécifique sur la satisfaction qu'ils procurent. La commune fréquentée généralement par les habitants pour chacun des services est indiquée seulement si le service de remplacement est jugé insuffisant pour répondre aux besoins de la population.

Le nombre de communes qui ne disposent plus de produits d'épicerie est celui qui augmente le plus. Ainsi, dans le Gers, alors que le nombre de communes sans épicerie s'est accru de 8 % entre 1979 et 1998, celui des communes dotées du service de remplacement correspondant a chuté de 60 %. Dans le même département, le nombre de communes

sans boucherie a augmenté de 7 % tandis que le remplacement diminuait de 41 % (cartes 2). Globalement, en 1998, les communes françaises sont moins bien desservies en produits de proximité, que ce soit par le biais d'un commerce ou d'un service de remplacement, qu'elles ne l'étaient en 1979. Ainsi, 74 % des communes disposent de produits d'épicerie

Tableau 2

La périphérie des pôles ruraux est moins bien équipée

Équipement Catégorie d'espace ¹	Communes sans équipement en 1998			Dont communes avec service de remplacement			Évolution 1979-1998 du nombre de communes (en %)	
	Nombre de communes	Poids dans la catégorie d'espace		Nombre de communes	Poids dans la catégorie d'espace		Sans équipement	Avec service de remplacement
		En % du nombre de communes	En % de la population ²		En % des communes sans équipement	En % de la population sans équipement		
Alimentation générale								
Pôles urbains	844	32	7	356	42	50	+ 203	+ 52
Communes périurbaines	7 081	68	45	3 932	56	65	+ 60	+ 2
Rural sous faible influence urbaine	5 933	67	38	3 717	63	72	+ 57	+ 14
Pôles ruraux	217	37	19	145	67	84	+ 250	+ 237
Périphérie des pôles ruraux	2 278	78	58	1 322	58	63	+ 42	- 7
Rural isolé	7 277	67	37	4 789	66	76	+ 54	+ 17
Ensemble	23 630	65	22	14 261	60	66	+ 59	+ 10
Boulangerie-pâtisserie								
Pôles urbains	423	16	2	254	60	58	- 15	- 47
Communes périurbaines	6 512	62	29	5 863	90	91	+ 5	- 2
Rural sous faible influence urbaine	5 802	65	27	5 320	92	93	+ 15	+ 10
Pôles ruraux	125	21	4	113	90	90	+ 16	+ 11
Périphérie des pôles ruraux	2 243	76	51	2 085	93	94	+ 12	+ 8
Rural isolé	7 357	67	29	6 789	92	94	+ 20	+ 15
Ensemble	22 462	62	13	20 424	91	90	+ 12	+ 6
Boucherie-charcuterie								
Pôles urbains	709	27	4	328	46	49	+ 28	- 32
Communes périurbaines	7 996	77	46	5 708	71	75	+ 14	- 10
Rural sous faible influence urbaine	6 809	77	40	5 036	74	80	+ 15	- 4
Pôles ruraux	168	28	7	120	71	73	+ 23	+ 3
Périphérie des pôles ruraux	2 585	88	70	1 900	74	77	+ 10	- 8
Rural isolé	8 496	78	40	6 256	74	80	+ 15	+ 1
Ensemble	26 763	73	20	19 348	72	74	+ 15	- 5
Commerce de produits surgelés								
Pôles urbains	1 782	67	26	960	54	59
Communes périurbaines	9 427	90	88	7 960	84	87
Rural sous faible influence urbaine	8 258	93	92	7 347	89	92
Pôles ruraux	510	86	83	471	92	95
Périphérie des pôles ruraux	2 588	88	91	2 281	88	91
Rural isolé	10 328	94	92	9 363	91	95
Ensemble	32 892	90	54	28 382	86	82

1. Les données relatives aux pôles urbains et ruraux sont peu significatives. Elles ont été conservées pour la cohérence de l'ensemble.

2. Population au recensement de 1990.

Sources : INSEE, SCEES - Inventaires communaux 1979 et 1998

sur place, contre 95 % en 1979. La fourniture de pain, en revanche, est presque aussi bien assurée aux deux dates (graphique 5).

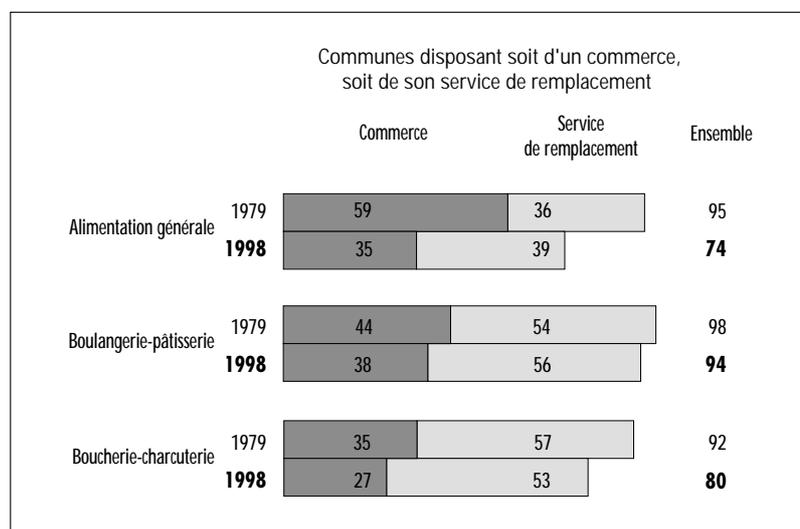
Le commerce itinérant, premier service de remplacement

Le service itinérant arrive en tête pour la distribution de produits alimentaires dans les communes dépourvues de commerces. En

1998, il dessert plus de 90 % des communes ayant un service de remplacement pour la viande, le pain et les produits surgelés, plus de 80 % des communes en ce qui concerne l'alimentation générale. Dans les communes les plus grandes, le commerce multiservice ou, plus rarement, le marché se substitue ou s'ajoute au commerce itinérant. Plus des trois quarts des communes de plus de mille habitants disposent d'un rayon d'épicerie ou de surgelés dans un magasin multiservice, mais la distribution de pain y est moins fréquente. Le marché, très rare dans les petites communes, apparaît lorsque la population atteint cinq cents habitants, mais reste marginal. On y trouve rarement du pain et de la viande, mais un quart des communes de plus de mille habitants sont desservies en épicerie par ce moyen (tableau 3).

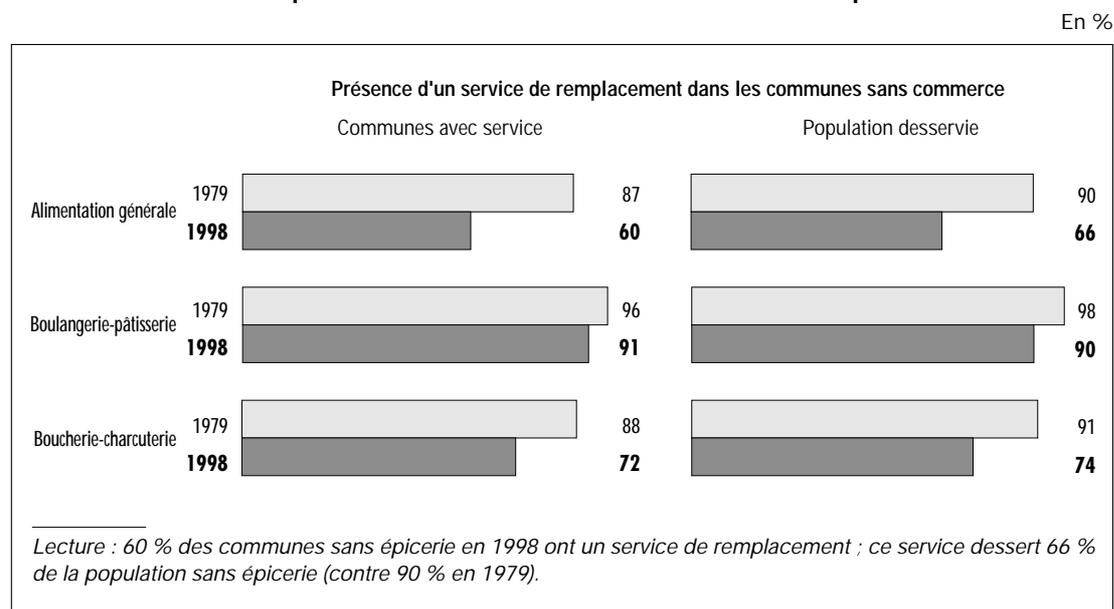
Par ailleurs, si les plus petites communes ne disposent en général que d'une seule forme de service de remplacement (commerce itinérant), les plus importantes en ont souvent deux (commerce itinérant et magasin multiservice). L'existence des trois modes de mise à disposition est rare et ne concerne que 6 à 8 % des communes de plus de mille habitants. En l'absence de tout commerce, quand une commune dispose d'un service de remplacement pour un produit, ce service est rarement le seul : neuf fois sur dix, la desserte existe aussi pour au moins un autre produit. La distribution de pain semble notamment un facteur attractif pour les autres services. Parmi

Graphique 5
La desserte en produits de proximité régresse
En % du nombre total de communes



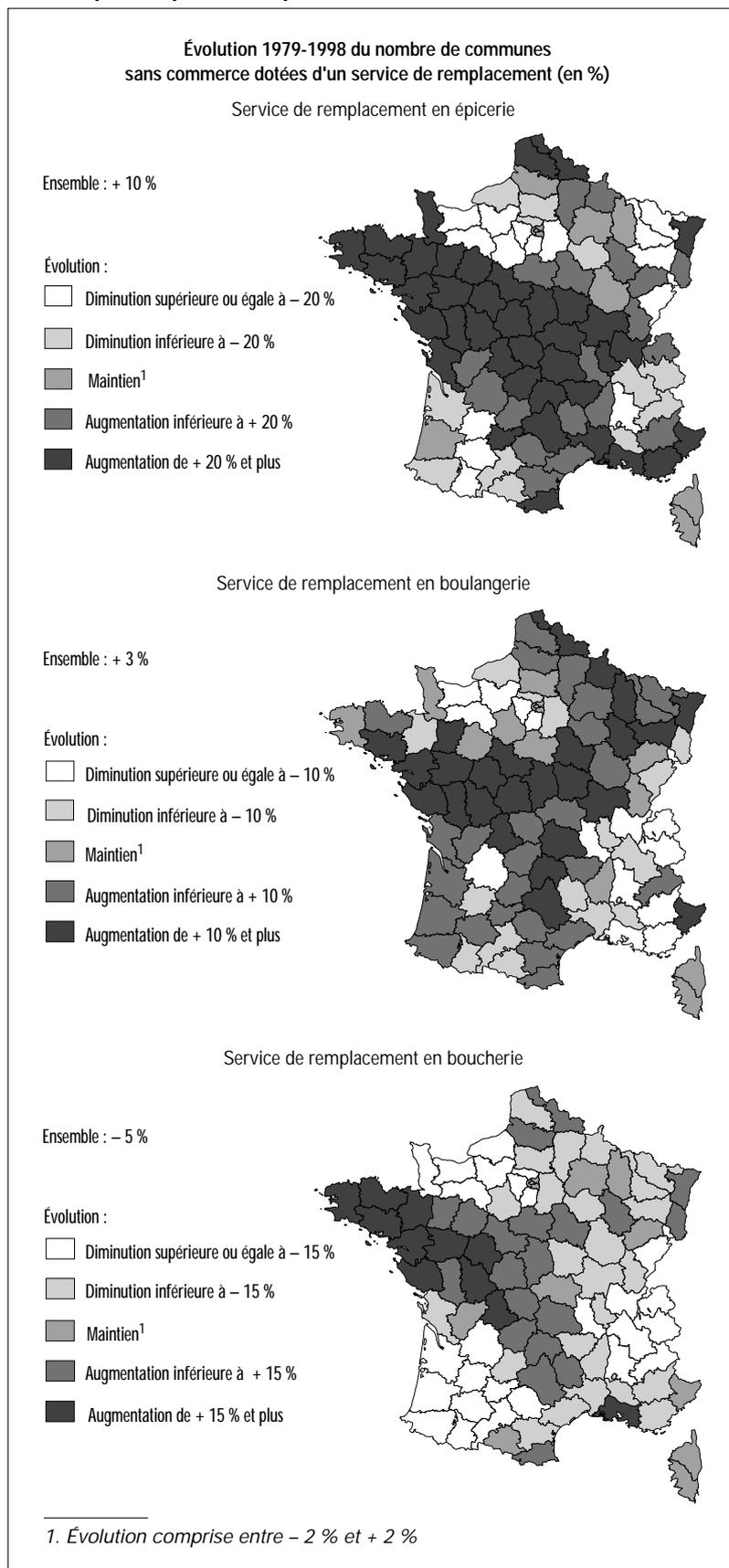
Sources : INSEE, SCEES - Inventaires communaux 1979 et 1998

Graphique 4
La distribution de remplacement est moins bien assurée en 1998 qu'en 1979



Sources : INSEE, SCEES - Inventaires communaux 1979 et 1998

Cartes 2
**L'évolution des services de remplacement
 ne compense pas la disparition des commerces**



Sources : INSEE, SCEES - Inventaires communaux 1979 et 1998

les communes disposant d'un service de remplacement en boulangerie, plus d'un tiers procurent aussi à leurs habitants de la viande, des surgelés et de l'épicerie par les mêmes moyens, et plus d'un quart leur offrent deux de ces trois produits, ceux d'épicerie étant les plus rares.

Par ailleurs, les communes qui disposent d'au moins un commerce de proximité trouvent en son sein des rayons permettant aux habitants de s'approvisionner en pain, en viande, en épicerie ou en surgelés. Les trois quarts d'entre elles sont aussi desservies par un ou plusieurs services itinérants. La présence d'une boulangerie assure le meilleur remplacement pour tous les autres commerces manquants : outre les rayons de type multiservice, 79 % de ces communes sont desservies par des commerces itinérants, contre 73 % de celles où le commerce existant n'est pas une boulangerie.

**Le commerce multiservice
 dans les communes
 de plus de 500 habitants**

Les magasins multiservices sont un mode de remplacement important dans les communes de cinq cents à mille habitants, en premier lieu pour l'épicerie (51 % des communes), puis pour la boulangerie (40 %), les produits surgelés (31 %) et la boucherie (27 %). Ces magasins se généralisent dans les communes de plus de mille habitants, mais sans doute sont-ils de nature différente car la hiérarchie précédente ne se retrouve plus. Un clivage apparaît entre produits d'épicerie et surgelés d'une part, disponibles en magasin multiservice dans environ 80 % des communes, boulangerie et boucherie d'autre part, avec seulement la moitié des communes.

Dans les communes de plus de cinq cents habitants, qui ont vu se fermer le plus grand nombre de commerces de proximité en vingt ans, ces disparitions ont été accompagnées du maintien ou de la création d'une structure multiservice, et d'autant plus souvent que la disparition est récente. Ainsi, dans les communes sans boulangerie disposant d'un service de remplacement en 1998, le pain est vendu par un commerce multiservice dans 12 % des communes qui étaient déjà sans boulangerie avant 1979, dans 44 % de celles qui ont perdu leur boulangerie entre 1979 et 1988, et dans 51 % de celles qui l'ont perdue entre 1988 et 1998. Par ailleurs, les communes

récemment « abandonnées » cumulent souvent deux types de dessertes, le service itinérant s'ajoutant au commerce multiservice. Les magasins multiservices sont donc plus fréquents qu'il y a vingt ans dans les communes de plus de cinq cents habitants, alors qu'ils ont déserté les plus petites communes, desservies par des tournées régulières. Ainsi, le nombre de communes de moins de deux cents habitants dotées d'un commerce multiservice a régressé de 40 % en vingt ans, alors que la baisse du nombre de ces communes disposant d'un quelconque service de remplacement atteint seulement 20 %. La prédominance des tournées reste pourtant une particularité de la vente de pain, y com-

pris dans les communes de plus de cinq cents habitants. Les dépôts de pain, de même que la vente de pain sur les marchés y sont nettement à la baisse. Les habitants semblent préférer la livraison de pain frais, qui offre sans doute plus de choix, même si sa périodicité est un peu moindre (graphique 6).

Le remplacement jugé satisfaisant dans le rural isolé

Quand le pain et les produits surgelés sont distribués dans les communes par un service de remplacement, la majorité des utilisateurs en sont satisfaits, surtout ceux de l'espace à

Tableau 3
Le service itinérant pallie l'absence de commerce

En % des communes avec service de remplacement

Équipement Population de la commune ¹	Nature du service de remplacement			Nombre de services sur la commune		
	Service itinérant	Rayon dans un magasin multiservice	Marché	Un seul	Deux	Trois
Alimentation générale						
Moins de 100	99	1	1	99	1	-
100 à 200	97	4	1	98	2	0
200 à 500	88	19	3	90	9	1
500 à 1 000	64	51	7	79	19	2
1 000 et plus	27	88	25	67	27	6
Ensemble	82	24	4	89	9	1
Boulangerie-pâtisserie						
Moins de 100	99	1	1	99	1	0
100 à 200	97	5	1	96	3	0
200 à 500	90	18	3	86	12	2
500 à 1 000	77	40	6	70	26	3
1 000 et plus	65	54	8	57	35	8
Ensemble	91	15	3	89	10	2
Boucherie-charcuterie						
Moins de 100	99	1	1	99	1	0
100 à 200	99	2	1	98	2	0
200 à 500	94	10	2	91	8	1
500 à 1 000	83	27	6	78	19	3
1 000 et plus	58	52	11	66	27	7
Ensemble	92	13	3	90	9	2
Commerce de produits surgelés						
Moins de 100	100	0	1	100	0	-
100 à 200	100	2	1	98	2	0
200 à 500	98	9	2	92	7	1
500 à 1 000	93	31	5	74	23	3
1 000 et plus	79	73	10	45	48	7
Ensemble	94	24	4	81	16	2

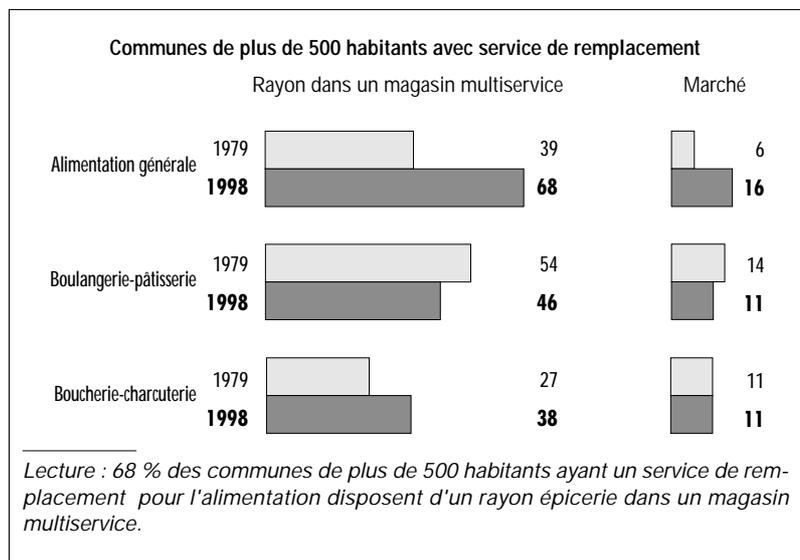
1. Population au recensement de 1990.

Lecture : 99 % des communes de moins de 100 habitants sans épicerie mais disposant d'un service de remplacement sont desservies par un service itinérant ; pour l'épicerie, 99 % de ces communes ont un seul service de remplacement.

Source : INSEE, SCEES - Inventaire communal 1998

Graphique 6
Le magasin multiservice et le marché gagnent du terrain pour la distribution des produits d'épicerie

En %



Sources : INSEE, SCEES - Inventaires communaux 1979 et 1998

Tableau 4
Les services de remplacement jugés insuffisants dans les communes périurbaines

Équipement Catégorie d'espace ¹	Communes jugeant insuffisant leur service de remplacement (en %)	Éloignement moyen de l'équipement le plus proche	
		Distance (en kilomètre)	Temps (en minute)
Alimentation générale			
Communes périurbaines	70	6,8	8
Périphérie des pôles ruraux	72	7,2	8
Rural sous faible influence urbaine	68	8,3	9
Rural isolé	65	8,6	10
Ensemble	67	7,8	9
Boulangerie-pâtisserie			
Communes périurbaines	48	5,7	7
Périphérie des pôles ruraux	45	5,9	7
Rural sous faible influence urbaine	39	6,6	7
Rural isolé	35	6,8	8
Ensemble	41	6,2	7
Boucherie-charcuterie			
Communes périurbaines	67	7,0	8
Périphérie des pôles ruraux	65	7,0	8
Rural sous faible influence urbaine	61	7,9	9
Rural isolé	55	8,4	9
Ensemble	61	7,5	8
Commerce de produits surgelés			
Communes périurbaines	44	8,5	10
Périphérie des pôles ruraux	39	7,0	8
Rural sous faible influence urbaine	34	11,5	12
Rural isolé	25	13,1	14
Ensemble	35	9,9	11

1. Les données relatives aux pôles urbains et ruraux, peu significatives, ne sont pas retenues dans ce tableau.

Lecture : 70 % des communes périurbaines ayant un service de remplacement pour l'alimentation générale le jugent insuffisant.

Source : INSEE, SCEES - Inventaire communal 1998

dominante rurale, moins équipé en commerces de proximité et plus éloigné des services que l'espace à dominante urbaine. L'insatisfaction augmente régulièrement à mesure que l'on passe de l'espace à dominante rurale vers l'espace à dominante urbaine, c'est-à-dire quand la distance aux équipements se rapproche.

La desserte en produits surgelés est la mieux accueillie, quelle que soit la catégorie d'espace, peut-être car elle est considérée comme un supplément à la distribution des produits de première nécessité. La distance à l'équipement fréquenté le plus proche est aussi plus importante que pour les autres produits : dix kilomètres en moyenne, contre six pour la boulangerie et moins de huit pour l'épicerie et la boucherie (tableau 4).

Le jugement porté sur les services de remplacement dépend peu de la taille de la commune, sauf en ce qui concerne l'épicerie pour laquelle la proportion d'insatisfaits chute de moitié lorsque la taille de la commune atteint mille habitants. D'une façon générale, en dessous de mille habitants, la desserte est jugée d'autant plus insuffisante que la population des communes est importante (graphique 7). L'insatisfaction est donc croissante vis-à-vis des tournées jusqu'à l'apparition des structures multiservices dans les plus grandes communes. Ainsi, 74 % des communes jugent le remplacement en épicerie insuffisant quand il n'existe pas de magasin multiservice, 46 % dans le cas contraire. Pour la boucherie, ces proportions valent respectivement 64 et 44 %. La boulangerie ne s'intègre pas dans le schéma précédent : ce sont les communes de plus de mille habitants qui sont les plus insatisfaites du service de remplacement. Ces communes ne sont pourtant pas très éloignées de la boulangerie la plus proche et disposent de magasins multiservices (qui assurent, il est vrai, de moins en moins le dépôt de pain...).

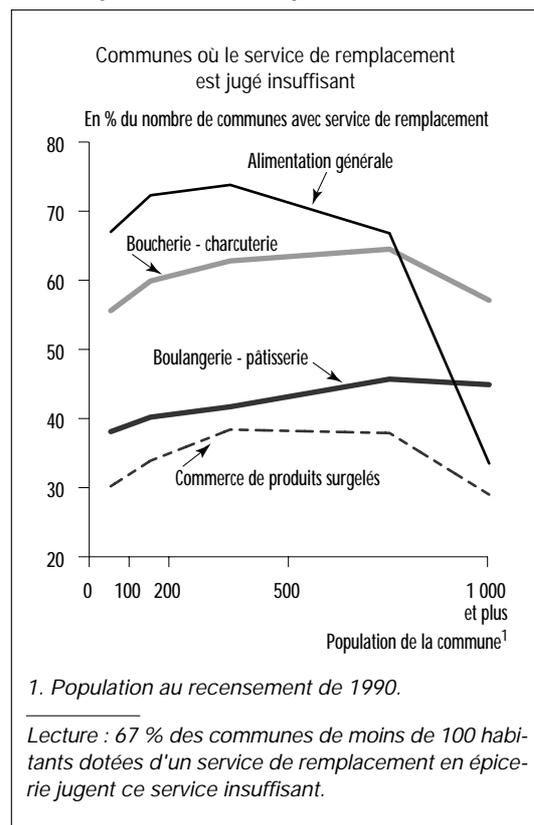
Seuil d'apparition du gaz, du tabac et du poisson

Le service de remplacement peut aussi être assuré pour des produits très divers, en tant qu'activité secondaire d'un commerce spécialisé. Une supérette peut disposer d'un rayon de poisson frais, une boulangerie peut servir de dépôt de journaux. En 1998, quatre produits pour lesquels existe cette

disponibilité journalière ont été recensés : poisson frais, gaz, tabac et journaux. En 1998, les deux tiers des communes ont un point de vente de gaz. La vente de journaux vient en second lieu, à quasi-égalité avec celle du tabac. Enfin, on trouve du poisson frais

dans une commune sur dix, en général appartenant à un pôle urbain ou rural. Ces pôles étant très peuplés, 60 % des Français disposent de poisson frais dans leur commune, et presque tous y trouvent les trois autres produits. La périphérie des pôles ruraux est la plus défavorisée pour l'obtention de ces services, qui y sont plus rares que dans le rural isolé (tableau 5).

Graphique 7
Une majorité d'insatisfaits du remplacement en épicerie et boucherie



Source : INSEE, SCEES - Inventaire communal 1998

Quel que soit le produit considéré, sa desserte est d'autant mieux assurée que la commune est plus grande. Les deux tiers des plus petites communes (moins de cent habitants) n'ont aucun de ces services, mais on trouve du gaz dans la moitié de celles qui en comptent au moins cent, des journaux ou du tabac dans la moitié de celles qui atteignent deux cents habitants. En revanche, la vente de poisson frais n'apparaît de façon significative que dans les communes de plus de mille habitants (graphique 8).

Le bibliobus en perte de vitesse

Les structures de remplacement ne concernent pas seulement les produits de première nécessité. Afin de pallier l'absence de services culturels comme les bibliothèques, des structures de prêt par dépôt ou de bibliobus ont été développées dans les départements. En 1998, 23 300 communes, soit près de deux sur trois, n'ont pas de bibliothèque fixe. Cette situation est assez rare dans les pôles urbains et ruraux, alors qu'elle concerne environ les trois quarts des communes de l'espace rural (à l'exception des pôles ruraux). Toutefois,

Tableau 5
La périphérie des pôles ruraux moins bien desservie

Catégorie d'espace	Communes desservies tous les jours				Population desservie tous les jours			
	Gaz	Journaux	Tabac	Poisson frais	Gaz	Journaux	Tabac	Poisson frais
	Pôles urbains	91	93	92	56	98	99	99
Pôles ruraux	90	88	88	55	98	98	98	77
Rural sous faible influence urbaine	69	51	49	8	89	83	82	27
Rural isolé	69	49	47	8	90	82	81	27
Communes périurbaines	68	53	52	8	85	81	80	25
Périphérie des pôles ruraux	62	40	39	4	79	66	64	8
Ensemble	66	54	52	12	94	92	91	62

Lecture : Dans les pôles urbains, 91 % des communes et 98 % de la population sont desservies tous les jours en gaz. Source : INSEE, SCEES - Inventaire communal 1998

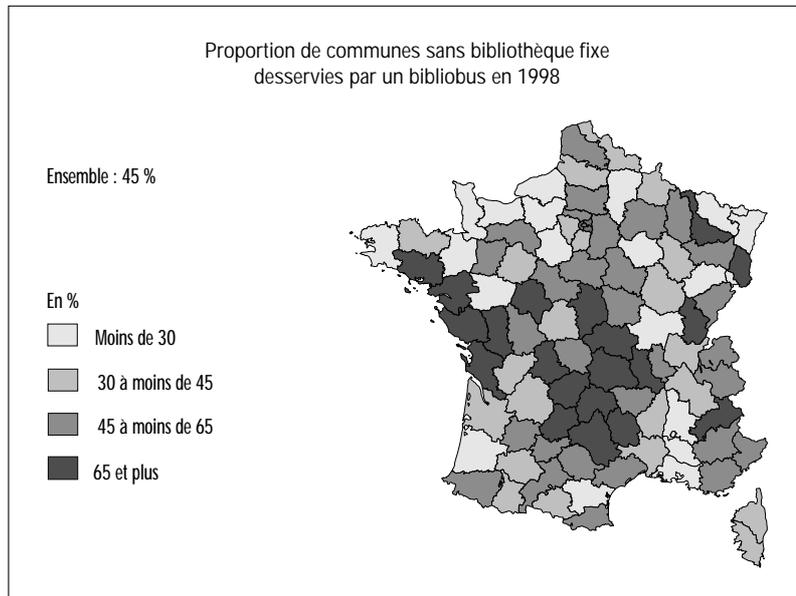
17 % seulement des Français ne bénéficient pas des services d'une bibliothèque sur leur commune, ceux de la périphérie des pôles ruraux étant les plus défavorisés (59 %) (tableau 6).

Le bibliobus pallie l'absence de bibliothèque fixe dans près de la moitié des communes et plus de la moitié des Français sans bibliothèque bénéficie de ce service. Toutefois, ce service se répartit très inégalement sur le territoire, la moitié sud étant en général mieux équipée que la moitié nord. Les départements normands sont peu favorisés : dans le Calvados et la Manche, moins de 10 % des

communes sans bibliothèque disposent d'un service de bibliobus. À l'opposé, l'Aveyron, où 90 % des communes sans bibliothèque sont dotées de ce service (carte 3).

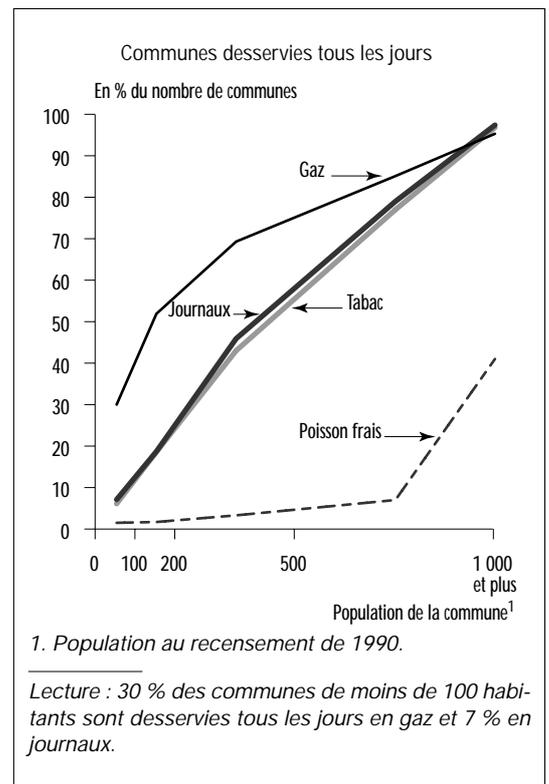
En 1998 comme en 1988, 8 % seulement de la population ne dispose pas d'un service de prêt de livres sur sa commune, qu'il soit fixe

Carte 3
Le bibliobus sillonne 45 % des communes sans bibliothèque



Source : INSEE, SCEES - Inventaire communal 1998

Graphique 8
La desserte en gaz est la mieux assurée



Source : INSEE, SCEES - Inventaire communal 1998

Tableau 6
Dans moins d'une commune sur deux, le bibliobus pallie l'absence de bibliothèque

Catégorie d'espace	Communes sans bibliothèque fixe			Dont communes avec bibliobus	
	Nombre de communes	Poids dans la catégorie d'espace		Poids dans la catégorie d'espace	
		En % du nombre de communes	En % de la population ¹	En % des communes sans bibliothèque fixe	En % de la population ¹ sans bibliothèque fixe
Pôles urbains	555	21	4	53	54
Communes périurbaines	6 139	59	32	47	54
Rural sous faible influence urbaine	6 058	68	36	44	59
Pôles ruraux	159	27	8	49	51
Périphérie des pôles ruraux	2 295	78	59	42	53
Rural isolé	8 070	74	40	43	58
Ensemble	23 276	64	17	45	56

1. Population au recensement de 1990.

Source : INSEE, SCEES - Inventaire communal 1998

ou ambulants. Mais la répartition des différentes prestations s'est notablement modifiée en dix ans. Des bibliothèques sont apparues dans les communes d'au moins deux cents personnes : 50 % d'entre elles sont ainsi équipées en 1998, contre seulement 35 % en 1988. Des bibliothèques fixes ayant été construites, les tournées de bibliobus se sont réduites, aussi bien dans les communes non équipées que dans celles qui offraient ce service en supplément.

La population des communes sans bibliothèque est donc moins nombreuse en 1998 qu'en 1988, mais la proportion de Français uniquement desservie par bibliobus a égale-

ment chuté : 10 % en 1998 contre 17 % en 1988 (tableau 7).

Tableau 7
Le bibliobus régresse

En % de la population totale

	1988	1998
Population ¹ des communes avec bibliothèque fixe seule	28	45
avec bibliothèque fixe et bibliobus	48	38
sans bibliothèque fixe mais avec bibliobus	17	10
sans bibliothèque fixe ni bibliobus	7	8

1. Population au recensement de 1990.

Sources : INSEE, SCEES - Inventaires communaux 1988 et 1998

Éléments bibliographiques

AGRESTE - DATAR - INSEE : données communales 1998 sur cédéroms. Les informations ont été réparties dans cinq fichiers différents, par thème :

- services publics, artisans du bâtiment, grandes surfaces, commerces et services
- eau et assainissement
- enseignement, santé et aide sociale
- équipements culturels, sportifs et de loisirs
- tourisme.

RATTIN S. (1998), « Inventaire communal 1998 - Plus d'une commune sur deux sans commerce de proximité ». AGRESTE - *Primeur* n° 56, juin.

RATTIN S. (1989), « Inventaire communal 1988 ». AGRESTE - *Les Cahiers* n° 1/6, janvier-février.